



CHD COLAS
EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

chd.colas@chd-avexi.fr

ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC

Association

360 RUE MARC LEFRANCQ
59300 VALENCIENNES

Bilan et Compte de Résultat

Du 01/04/2010 au 31/03/2011

Comptes Annuels



Siège Social - MAUBEUGE - Centre d'Affaires « Les Cariatides » - 8, rue de la Croix - BP 90229 - 59603 Maubeuge Cedex

Tél. : 03 27 69 24 24 - Fax : 03 27 64 20 58 - E-mail : chd.maubeuge@chd-avexi.fr

CAMBRAI - 81, route de Bapaume - 59400 Cambrai - Tél. : 03 27 70 08 50 - Fax : 03 27 70 08 51 - E-mail : chd.cambrai@chd-avexi.fr

FOURMIES - Centre d'Affaires « Le Palace » - 58, rue Saint Louis - 59610 Fourmies - Tél. : 03 27 56 50 00 - Fax : 03 27 57 41 37 - E-mail : chd.fourmies@chd-avexi.fr

HIRSON - Le Sémaphore - ZAC La Rotonde Florentine - Bâtiment D - 02500 Buire - Tél. : 03 23 99 33 33 - Fax : 03 23 99 33 34 - E-mail : chd.hirson@chd-avexi.fr

VALENCIENNES - Z.A. Val Park - BP 10004 - 59316 Valenciennes Cedex 9 - Tél. : 03 27 46 01 96 - Fax : 03 27 30 07 88 - E-mail : chd.valenciennes@chd-avexi.fr

S.A.S. au capital de 509 420 € - 446 220 022 RCS Valenciennes - N°TVA : FR 35 446 220 022



Sommaire

COMPTES ANNUELS	1
Bilan association	2
Compte de résultat association	4
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	7
DETAIL DES COMPTES ANNUELS	13
Bilan association détaillé	14
Compte de résultat association détaillé	16
DOCUMENTS FISCAUX	19
Liasse fiscale	20

COMPTES ANNUELS

BILAN ASSOCIATION

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2011 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2010 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	10 117	3 411	6 706	7 453	- 747
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 028	3 528	1 500	2 503	- 1 003
Autres immobilisations corporelles	12 397	5 228	7 169	2 349	4 820
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	15		15		15
TOTAL (I)	27 557	12 166	15 390	12 304	3 086
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	85 574		85 574	72 318	13 256
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	1 450		1 450		1 450
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	38 594		38 594	9 349	29 245
. Autres	216 928		216 928	250 538	- 33 610
Valeurs mobilières de placement	7 555		7 555	1 467	6 088
Disponibilités	11 856		11 856	4	11 852
Charges constatées d'avance	187 260		187 260		187 260
TOTAL (II)	549 218		549 218	333 676	215 542
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	576 775	12 166	564 608	345 980	218 628

BILAN ASSOCIATION(SUITE)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2010 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	9 095		9 095
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	35 686	31 416	4 270
. Résultat de l'exercice	60 684	4 270	56 414
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 082	2 150	- 1 068
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	106 547	37 836	68 711
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées		15 212	- 15 212
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	207 349	38 901	168 448
Autres	79 653	212 082	- 132 429
Produits constatés d'avance	171 060	41 949	129 111
TOTAL (IV)	458 061	308 144	149 917
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	564 608	345 980	218 628
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2011 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2010 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	62 935		62 935	249 991	- 187 056	-74,83
Montants nets produits d'expl.	62 935		62 935	249 991	- 187 056	-74,83
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			382 330	231 054	151 276	65,47
Dons						
Cotisations						
Legs et donations						
Produits liés à des financements réglementaires						
Autres produits			0			
Reprise de provisions			3 438	128	3 310	N/S
Transfert de charges			3 742	7 345	- 3 603	-49,05
Sous-total des autres produits d'exploitation			389 509	238 526	150 983	63,30
Total des produits d'exploitation (I)			452 444	488 517	- 36 073	-7,38
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés				751	- 751	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			91		91	N/S
Total des produits financiers (II)			91	751	- 660	-87,88
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion				139	- 139	-100
Sur opérations en capital			1 068	1 068		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			1 068	1 208	- 140	-11,59
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			453 604	490 475	- 36 871	-7,52
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			453 604	490 475	- 36 871	-7,52
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises et de matières premières						
Variation de stock marchandises et matières premières						
Autres achats non stockés			8 146	3 256	4 890	150,18
Services extérieurs			28 977	37 359	- 8 382	-22,44
Autres services extérieurs			206 237	351 594	- 145 357	-41,34
Impôts, taxes et versements assimilés			2 210	715	1 495	209,09
Salaires et traitements			90 507	65 737	24 770	37,68
Charges sociales			27 588	22 923	4 665	20,35

ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC

	Exercice clos le 31/03/2011 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2010 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Autres charges de personnels			795		795	N/S
Subventions accordées par l'association						

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION (SUITE)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2010 (12 mois)	Variation	%
Dotations aux amortissements	5 448	3 821	1 627	42,58
Dotations aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	2 437		2 437	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	372 345	485 404	- 113 059	-23,29
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	93		93	N/S
Sur opérations en capital	573	46	527	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	665	46	619	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	19 909	755	19 154	N/S
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	392 919	486 205	- 93 286	-19,19
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	60 684	4 270	56 414	N/S
TOTAL GENERAL	453 604	490 475	- 36 871	-7,52
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Personnel bénévole				
Total				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Préambule

L'exercice social clos le 31/03/2011 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2010 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 564 608,08 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 60 684,20 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 01/07/2011 par le conseil d'administration.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément au règlement du CRC 99-03 et 99-01 sur les associations et fondations.

Les procédures comptables ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les produits à recevoir sont comptabilisés au vu des notifications de subventions reçues et tiennent compte de l'avancement des actions engagées. Ils concernent principalement les financeurs Conseil régional et la DIRECCTE.

Faits marquants de l'exercice

Depuis la création de l'association, la TVA est collectée sur les subventions versées par les collectivités territoriales. Les services fiscaux ont considéré que ces sommes ne répondaient pas à la doctrine des subventions complémentaires de prix ou directement liées à une prestation de service attendue par la partie versante. Il s'en suit que, pour l'exercice 2010/2011, ces subventions n'ont pas donné lieu à reversement de TVA et qu'elles sont enregistrées TTC.

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 27 557 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 084	2 033		10 117
Immobilisations corporelles	12 071	7 063	1 709	17 425
Immobilisations financières		15		15
TOTAL	20 155	9 111	1 709	27 557

Amortissements et provisions d'actif = 12 166 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	632	2 773		3 411
Immobilisations corporelles	7 219	2 675	1 136	8 755
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	7 851	5 448	1 136	12 166

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immo incorporelles	10 117	3 411	6 706	3 ans
Materiel industriel	5 028	3 528	1 500	5 ans
Mat.bureau & informatiques	12 397	5 228	7 169	de 3 à 5 ans
TOTAL	27 542	12 166	15 375	

Etat des créances = 529 822 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15		15
Créances clients	85 574	85 574	
Charges constatées d'avance	187 260	187 260	
Etat	38 594	38 594	
Produits à recevoir	216 928	216 928	
Autre	1 450	1 450	
TOTAL	529 822	529 807	15

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	3 438		2 423	1 015	
Comptes financiers					
TOTAL	3 438		2 423	1 015	

Charges constatées d'avance = 187 260 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Elles concernent notamment les dépenses liées au salon SIFER qui a eu lieu du 5 au 7/04/11 pour 186 284 E.

Trésorerie = 19 411 E

La trésorerie est composée pour 11 856 E de disponibilités et pour 7 555 E de valeurs mobilières de placement.

Notes sur le bilan passif

Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Capitaux propres	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise		9 095		9 095
Report à nouveau	31 416	4 270		35 686
Résultat de l'exercice	4 270		4 270	60 684
Subventions d'investissement	2 150	60 684	1 068	1 082
TOTAL	37 836	74 049	5 338	106 547

Etat des dettes = 458 061 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	207 349	207 349		
Dettes fiscales & sociales	55 653	55 653		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	24 000	24 000		
Produits constatés d'avance	171 060	171 060		
TOTAL	458 061	458 061		

Charges à payer par postes du bilan = 28 107 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	20 221
Dettes fiscales & sociales	7 886
Autres dettes	
TOTAL	28 107

Produits constatés d'avance = 171 060 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Ils concernent les recettes liées au salon SIFER qui a eu lieu du 5 au 7/04/11.

Effectif

L'effectif au 31/03/11 est de 6 personnes.

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 62 935 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Répartition du chiffre d'affaires
Prestations de services	1 455	2,31 %
Produits des activités annexes	61 480	97,69 %
TOTAL	62 935	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 19 909 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	80 099		80 099
Résultat financier	91		91
Résultat exceptionnel	403		403
Participation des salariés			
TOTAL	80 593	19 909	60 684

Engagement de retraite

Au vu de l'effectif et de l'ancienneté du personnel, ce chiffre n'est pas calculé.

Entités liées : contributions volontaires en nature

Monsieur Manusset, directeur, fait l'objet d'une mise à disposition à l'association par son employeur, la CCI NDF.

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction (art 20 de la loi du 23 mai 2006 relatives au volontariat associatif) :

Non concerné.

DETAIL DES COMPTES ANNUELS

BILAN ASSOCIATION DETAILLE

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2010 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles	10 117	3 411	6 706	7 453	- 747
2080000000 Autres immo incorporelles	10 117		10 117	8 084	2 033
2808000000 Amort autr.immo incorporelles		3 411	-3 411	-632	- 2 779
Immobilisations corporelles					
Installations tech., matériel et outillage ind	5 028	3 528	1 500	2 503	- 1 003
2154000000 Materiel industriel	5 028		5 028	5 028	
2815400000 Amt materiel industriel		3 528	-3 528	-2 525	- 1 003
Autres immobilisations corporelles	12 397	5 228	7 169	2 349	4 820
2183000000 Mat.bureau & informatiques	12 397		12 397	7 043	5 354
2818300000 Amort mat. bureau et informat.		5 228	-5 228	-4 694	- 534
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières	15		15		15
2750000000 Depots et cautionnements	15		15		15
TOTAL (I)	27 557	12 166	15 390	12 304	3 086
Stocks en cours					
Créances usagers et comptes rattachés	85 574		85 574	72 318	13 256
4110000000 Membres	85 574		85 574	75 756	9 818
4910000000 Prov.depr.comptes membres				-3 438	3 438
. Fournisseurs débiteurs	1 450		1 450		1 450
4010000000 Fournisseurs	1 450		1 450		1 450
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	38 594		38 594	9 349	29 245
4455100000 Tva a decaisser	11 517		11 517		11 517
4456200000 Tva sur immobilisation	1 234		1 234	774	460
4456640000 Tva deductible 19.6%	19 974		19 974	8 562	11 412
4458000000 Taxes sur ca a regulariser	3 584		3 584		3 584
4458600000 Tva sur factures non parvenues	2 286		2 286	13	2 273
. Autres	216 928		216 928	250 538	- 33 610
4098000000 R.r.o et autres avoirs nr	727		727		727
4687000000 Divers pdts a recevoir	216 201		216 201	250 538	- 34 337
Valeurs mobilières de placement	7 555		7 555	1 467	6 088
5080000000 Autr val.mob.& crean	7 555		7 555	1 467	6 088
Disponibilités	11 856		11 856	4	11 852
5120000000 Bq	11 790		11 790		11 790
5310000000 Caisse du siege	65		65	4	61
Charges constatées d'avance	187 260		187 260		187 260
4860000000 Charges const.avance	187 260		187 260		187 260
TOTAL (II)	549 218		549 218	333 676	215 542
TOTAL ACTIF	576 775	12 166	564 608	345 980	218 628

BILAN ASSOCIATION DETAILLE(SUITE)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2010 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
. Fonds associatifs sans droit de reprise 1026000000 Subv invest affect biens renou	9 095 9 095		9 095 9 095
. Report à nouveau 1100000000 Report a nouveau (solde cred)	35 686 35 686	31 416 31 416	4 270 4 270
. Résultat de l'exercice	60 684	4 270	56 414
. Subventions d'investissement sur biens non renouvela 1310001000 Subventions d'invest region 1310002000 Subventions d'invest dreal 1390000000 Subv.equip.inscr.res	1 082 2 484 2 084 -3 486	2 150 2 484 2 084 -2 418	- 1 068 - 1 068
TOTAL (I)	106 547	37 836	68 711
TOTAL (II)			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées 5120000000 Bq		15 212 15 212	- 15 212 - 15 212
Fournisseurs et comptes rattachés 4010000000 Fournisseurs 4081000000 Fourn.fnp achats b ou prest .	207 349 187 128 20 221	38 901 38 901	168 448 148 227 20 221
Autres 4110000000 Membres 4210000000 Personnel rem. dues 4282000000 Dette prov.pr conges a payer 4310000000 Urssaf 4371000000 Vauban humanis 4374000000 Assedic 4382000000 Ch.soc.dette cong.a payer 4440000000 Etat impot sur les benefices 4455100000 Tva a decaisser 4457140000 Tva collectee 19.6% 4458000000 Taxes sur ca a regulariser 4458700000 Tva sur produits a recevoir 4671001000 Direccte 4671003000 Drtefp 4686000000 Divers charges a pay	79 653 2 400 5 968 8 370 2 985 1 918 19 909 14 024 78 24 000	212 082 60 553 1 180 5 542 7 258 2 334 1 105 2 010 755 8 511 8 898 5 617 34 012 70 000 4 307	- 132 429 - 60 553 1 220 426 1 112 651 - 1 105 - 92 19 154 - 8 511 5 126 - 5 617 - 33 934 24 000 - 70 000 - 4 307
Produits constatés d'avance 4870000000 Pdts const d'avance	171 060 171 060	41 949 41 949	129 111 129 111
TOTAL (IV)	458 061	308 144	149 917
TOTAL PASSIF	564 608	345 980	218 628
Engagements reçus			
Engagements donnés			

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION DETAILLE

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2011 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2010 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Production vendue services	62 935		62 935	249 991	- 187 056	-74,83
7060002000 Participation miss				27 600	- 27 600	-100
7060003000 Recettes diverses	1 455		1 455	9 633	- 8 178	-84,90
7060004000 Salon sifer				160 790	- 160 790	-100
7080000000 Cotisations	61 480		61 480	51 968	9 512	18,30
Montants nets produits d'exp	62 935		62 935	249 991	- 187 056	-74,83

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2010 (12 mois)	Variation	%
Autres produits d'exploitation					
Subventions d'exploitation		382 330	231 054	151 276	65,47
7410000000 Subventions direccte		44 660	79 805	- 35 145	-44,04
7410001000 Subventions region		188 790	105 170	83 620	79,51
7410002000 Subventions drtefp		102 800		102 800	N/S
7410009000 Subventions des cci		46 079	46 079		0,00
Reprise de provisions		3 438	128	3 310	N/S
7817000000 Rep.prov.dep. act.circ.		3 438		3 438	N/S
7817400000 Rep.prov.deprec.crea			128	- 128	-100
Transfert de charges		3 742	7 345	- 3 603	-49,05
7910000000 Transf.de charg.exploitation		3 742	7 345	- 3 603	-49,05
Sous-total des autres produits d'exploitation		389 509	238 526	150 983	63,30
Total des produits d'exploitation (I)		452 444	488 517	- 36 073	-7,38
Produits financiers					
Autres intérêts et produits assimilés			751	- 751	-100
7680000000 Autres produits financiers			751	- 751	-100
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		91		91	N/S
7670000000 Prod.net.cess.val.mob.placemt		91		91	N/S
Total des produits financiers (III)		91	751	- 660	-87,88
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion			139	- 139	-100
7710000000 Prod.except.op.gestion			139	- 139	-100
Sur opérations en capital		1 068	1 068		0,00
7770000000 Qp subv. invest. viree cr		1 068	1 068		0,00
Total des produits exceptionnels (IV)		1 068	1 208	- 140	-11,59
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)		453 604	490 475	- 36 871	-7,52
TOTAL GENERAL		453 604	490 475	- 36 871	-7,52
Charges d'exploitation					
Autres achats non stockés		8 146	3 256	4 890	150,18
6063000000 Fourn.d'entr. pet.equip.		3 213	1 250	1 963	157,04
6064000000 Fourn.administratives		4 933	1 703	3 230	189,67
6067000000 Fourn.scol.educ.lois			302	- 302	-100
Services extérieurs		28 977	37 359	- 8 382	-22,44
6122000000 Credit bail mobilier			503	- 503	-100
6132000000 Locations immobilières		15 704		15 704	N/S
6135300000 Loc.mat.de transport			1 060	- 1 060	-100
6135800000 Autres location mobi			532	- 532	-100
6140000000 Charg.locat.& coprop		8 803		8 803	N/S



	Exercice clos le 31/03/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2010 (12 mois)	Variation	%
6156000000 Maintenance	3 575		3 575	N/S
6160000000 Primes d'assurances	449	1 231	- 782	-63,53
6181000000 Documentation generale	447	821	- 374	-45,55
6185000000 Frais colloques.seminaire.conf		33 213	- 33 213	-100
Autres services extérieurs	206 237	351 594	- 145 357	-41,34
6211000000 Personnel interimaire payant	2 210		2 210	N/S
6226000000 Honoraires consultants	120 481	90 144	30 337	33,65
6226100000 Honoraires comptables	7 168		7 168	N/S
6226200000 Honoraires commissaires aux co	4 572		4 572	N/S
6226300000 Honoraires sociales	1 759		1 759	N/S
6226400000 Honoraires juridiques	200		200	N/S
6226500000 Honoraires fiscales	1 500		1 500	N/S
6231000000 Annonces et insertions	2 100	3 051	- 951	-31,17
6233000000 Foires et expositions	22 333	210 076	- 187 743	-89,37
6234000000 Cadeaux	1 948	841	1 107	131,63
6236000000 Catalogues et imprimes	4 543	850	3 693	434,47
6236100000 Impressions		1 382	- 1 382	-100
6238000000 Divers pourb.dons courants	100	4 000	- 3 900	-97,50
6242000000 Transports d'usagers	280	221	59	26,70
6251000000 Voyages et déplacements	10 316	17 908	- 7 592	-42,39
6252000000 Indemnités éloignements	779	806	- 27	-3,35
6256000000 Missions	13 345	6 403	6 942	108,42
6257000000 Receptions	8 495		8 495	N/S
6257300000 Receptions		11 499	- 11 499	-100
6260000000 Frais postaux et frais telec.	1 086		1 086	N/S
6261000000 Liaisons informatiques		70	- 70	-100
6262000000 Visioconference	315	214	101	47,20
6270000000 Services bancaires	453	2 077	- 1 624	-78,19
6271000000 Frais bancaires	1 317		1 317	N/S
6278100000 Frais de recouvrement		235	- 235	-100
6281000000 Cotisations (liees a act eco)	938	500	438	87,60
6282100000 Fpc organ exter		1 318	- 1 318	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	2 210	715	1 495	209,09
6333000000 Form.profess.continue	1 787	315	1 472	467,30
6351100000 Taxe professionnelle	423	400	23	5,75
Salaires et traitements	90 507	65 737	24 770	37,68
6411000000 Salaires et appointements	90 081	63 720	26 361	41,37
6412000000 Conges payes	426		426	N/S
6412300000 Conges payes courus		2 017	- 2 017	-100
Charges sociales	27 588	22 923	4 665	20,35
6450000000 Charges sec.soc.& prevoyance	-15 604		- 15 604	N/S
6451000000 Cotisations a l'urssaf	30 723	15 777	14 946	94,73
6453000000 Cot.retr.et prevoyance	8 531		8 531	N/S
6453100000 Cot.retr.cplt et pre		3 956	- 3 956	-100
6454000000 Cotisations assedic	3 733	2 687	1 046	38,93
6458000000 Cot. autres. org.sociaux	-92		- 92	N/S
6470000000 Autres charges sociales		238	- 238	-100
6475000000 Medecine de travail pharmacie	296	265	31	11,70
Autres charges de personnels	795		795	N/S
6480000000 Autres charges de personnel	795		795	N/S
Dotations aux amortissements	5 448	3 821	1 627	42,58
6811100000 Dot.amt immo incorporelles	2 773		2 773	N/S
6811200000 Dot.amt.immo corporelles	2 675	3 821	- 1 146	-29,99
Autres charges	2 437		2 437	N/S
6540000000 Pertes s/creances ir	2 423		2 423	N/S

	Exercice clos le 31/03/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2010 (12 mois)	Variation	%
6580000000 Charges div. de gest.courante	14		14	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	372 345	485 404	- 113 059	-23,29
Charges financières				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	93		93	N/S
6712000000 Penal.amendes fiscal ou penal	93		93	N/S
Sur opérations en capital	573	46	527	N/S
6750000000 Val.compt.elemnts act cedes	573		573	N/S
6780000000 Autres charges exceptionnelles		46	- 46	-100
Total des charges exceptionnelles (IV)	665	46	619	N/S
Impôts sur les sociétés (VI)	19 909	755	19 154	N/S
6950000000 Impots soc.pers.morales non lu	19 909	755	19 154	N/S
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	392 919	486 205	- 93 286	-19,19
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	60 684	4 270	56 414	N/S
TOTAL GENERAL	453 604	490 475	- 36 871	-7,52
Evaluation des contributions volontaires en nature				

DOCUMENTS FISCAUX

LIASSE FISCALE

AGREMENT DGFIP C5111.10014

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N°2050 2011

Désignation de l'entreprise : <u>ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>360 RUE MARC LEFRANCO 59300 VALENCIENNES</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>418759965000027</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le <u>31032011</u>	
		N-1 <u>31032010</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
	TOTAL (II)	BJ	BK
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL
En cours de production de biens		BN	BO
En cours de production de services		BP	BQ
Produits intermédiaires et finis		BR	BS
Marchandises		BT	BU
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY
Autres créances (3)		BZ	CA
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE
CREANCES	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP
	Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	
		Stocks :	
	Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2011 - Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAGE Experts-comptables - janvier 2011 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise		ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	9 095	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	35 686	31 416
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	60 684	4 270
	Subventions d'investissement	DJ	1 082	2 150
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	106 547	37 836	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		15 212
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	207 349	38 901
	Dettes fiscales et sociales	DY	55 653	77 222
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	24 000	134 861
	Produits constatés d'avance (4)	EB	171 060	41 949
TOTAL (IV)	EC	458 061	308 144	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	564 608	345 980	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		15 212	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5111.10014

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N°2052 2011

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC				
	Production vendue	} biens*	FD	FE	FF			
			FG	FH	FI	62 935	249 991	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	62 935	249 991		
	Production stockée*			FM				
	Production immobilisée*			FN				
	Subventions d'exploitation			FO	382 330	231 054		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	7 180	7 472		
	Autres produits (1) (11)			FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	452 444	488 517	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	243 360	392 209
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 210	715
	Salaires et traitements*					FY	90 507	65 737
	Charges sociales (10)					FZ	28 383	22 923
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	5 448	3 821
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 437	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	372 345	485 404	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	80 099	3 113	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		751
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	91	
Total des produits financiers (V)					GP	91	751	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	91	751	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	80 191	3 863	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		139	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 068	1 068	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 068	1 208	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	93		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	573	46	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	665	46	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	403	1 162		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	19 909	755		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	453 604	490 475		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	392 919	486 205		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	60 684	4 270		
RENOUVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	503	
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	3 742	7 345
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
			obligatoires	A9		
(7)		Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Quote part subvention d'investissement			1 068	
		Pénalités		93		
		VNC immobilisation hors service		573		
(8)		Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC				Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
		1		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KE	KF	2 033	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ	KK	
		Sur sol d'autrui	M1		KM	KN	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KS	KT	5 028
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	KW	
		Matériel de transport *			KY	KZ	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	LC	7 043
		Emballages récupérables et divers *			LE	LF	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL	LM	
	TOTAL III		LN	12 071	LO	LP	7 063
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T	
		Autres participations	8U		8V	8W	
Autres titres immobilisés		IP		IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU	IV	15	
TOTAL IV		LQ		LR	LS	15	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	20 155	ØH	ØJ	9 110	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV	LW	10 117	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	5 028
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM	MN	MO
		Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	1 709	MS	MT	12 397
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
	TOTAL III		IY	1 709	NG	NH	17 425
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
		Autres participations	IO		ØX	ØY	ØZ
Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	15	
TOTAL IV		I3		NJ	NK	15	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	1 709	ØK	ØL	27 557	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



AGREMENT DGFIP C5111.10014

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2011
D.G.F.I.P N° 2054 bis

Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 1 1

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.
 Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.
 Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2011 : Etat préparatoire.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	632	PF	2 773	PG		PH	3 411
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 525	QA	1 006	QB		QC	3 528
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 694	QM	1 670	QN	1 136	QO	5 228
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	7 219	QV	2 675	QW	1 136	QX	8 755
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	7 851	ØP	5 448	ØQ	1 136	ØR	12 166

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1	
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NI	NU			NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NI + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2011 - Etat préparatoire.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC</u> Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	3 438	
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

AGREMENT DGFIP C5111.10014

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057 2011

Désignation de l'entreprise : ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM			UN	
	Prêts (1) (2)	UP	UR			US	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	15		UW 15	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX		85 574	85 574		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		38 594	38 594	
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR			218 378	218 378	
	Charges constatées d'avance	VS			187 260	187 260	
	TOTAUX		VT	VU	529 822	529 807	VV 15
RENOVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		207 349	207 349		
Personnel et comptes rattachés		8C		8 368	8 368		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		13 273	13 273		
État et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	8E		19 909	19 909		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		14 102	14 102		
publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		24 000	24 000		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L		171 060	171 060		
TOTAUX		VY	VZ	458 061	458 061		
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ				(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2011 : Etat préparatoire.

AGREMENT DGFIP C5111.10014



DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2011

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 1 1				
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		WA	60 684			
		de son conjoint	moins part déductible*	WB				
			à réintégrer :	WC				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*				WF			
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)				WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*				WI			
Amendes et pénalités (nature :)				WJ	93			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	19 909			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8				
		- imposées aux taux de 0 %		ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme		WN				
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XR	6			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 5 % des plus-values à taux zéro	M8				
				TOTAL I	WR	80 692		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*				WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV				
		- imposées au taux de 0 %		WH				
		- imposées au taux de 19 %		WP				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW				
		- imputées sur les déficits antérieurs		XB				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	XA			
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY				
Majoration d'amortissement*				XD				
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés (4 septies))	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	XF
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone franche Corse (art. 44 decies)	QT	
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C	OT	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	XG		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	80 692			
		déficit (II moins I)		XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL				
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	80 692			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} b/s Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	7 886
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} b/s Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS
(art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Crédit d'impôt famille	JS
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX		



AGREMENT DGFIP C5111.10014

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N°2058-C 2011

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC										Néant <input type="checkbox"/> *			
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)															
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie											ØC	31 416		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie											ØD	4 270		
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)														
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)											ØE			
TOTAL I											ØF	35 686			
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale											ZB			
	{ - Autres réserves											ZD			
	Dividendes											ZE			
	Autres répartitions											ZF			
	Report à nouveau											ZG	35 686		
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)											ZH	35 686		
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.															
RENSEIGNEMENTS DIVERS															
Exercice N :															
Exercice N-1 :															
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 14 781										XQ	24 507 1 591			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	2 210			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	135 680 90 144			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	80 964 300 473			
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	243 360 392 209				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*										YW	423 400			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	1 787 315			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	2 210 715			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	38 054 56 816			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	59 509 41 124			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2010)*										ØB	70 410			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL		
											Plus-values à 19% JM		Imputations JC		
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO		
											Plus-values à 19% JP		Imputations JF		
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG										Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale JH		N° SIRET de la société mère JJ			
- numéro de centre de gestion agréé* XP															
- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : [] [] [] handicapés : [] [] [])										YP	6		4		
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%		%		
- Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) Si absence de filiales et participations, cocher 0. Si présence de filiales et participations, cocher 1. doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration										ZR	0				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe).



AGREMENT DGFIP C5111.10014

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2011

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC						Néant <input type="checkbox"/>		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*		Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤		⑥	
I - Immobilisations*	1	Mat.bureau & info	1 709		1 136		573	
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value		Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
⑦		⑧		⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1		(573)	(573)				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨				(573)			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩				(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪								

SAGE Experts-comptables janvier 2011 - Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2011

Désignation de l'entreprise : ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ①*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ①*.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ① ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ① ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2011 : Etat préparatoire.

AGREMENT DGFIP C5111.10014

15

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D 2011

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5111.10014

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N°2059-E 2011

Désignation de l'entreprise : ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01042010		et clos le : 31032011	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC	62 935	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF	382 330	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
	TOTAL I	OM	445 264
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	212 875	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	15 704	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2 437	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	231 016
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	214 249
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2011 : Etat préparatoire.

AGREMENT DGFIP C5111.10014

DGFIP N°2059-F 2011

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31032011

N° SIRET 4 1 8 7 5 9 9 6 5 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC

ADRESSE (voie) 360 RUE MARC LEFRANCO

CODE POSTAL 59300 VILLE VALENCIENNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2011 : Etat préparatoire.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays	Adresse : N°	Voie
				Code Postal	Commune
					Pays

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays	Adresse : N°	Voie
				Code Postal	Commune
					Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



AGREMENT DGFIP C5111.10014

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2011

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31032011 N° SIRET 4 1 8 7 5 9 9 6 5 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC

ADRESSE (voie) 360 RUE MARC LEFRANCO

CODE POSTAL 59300 VILLE VALENCIENNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2011: Etat préparatoire.


Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



Les dispositions des articles 34, 35 et 63 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relatives à l'informatique et à l'automatisation, ainsi que les dispositions de l'article 107 de la loi n° 2004-809 du 6 août 2004 s'appliquent - elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression et de destruction.

SAGE Experts-comptables janvier 2011 : Etat préparatoire

AGREMENT DGFIP C5111.11014 Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	N° 2065 (2011)
Direction Générale des Finances Publiques		<h1>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</h1>	
		Timbre à date du service	
Exercice ouvert le 01042010 et clos le 31032011		Régime simplifié d'imposition <input type="checkbox"/> Régime réel normal <input checked="" type="checkbox"/>	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe <input type="checkbox"/>			
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration SIE DE VALENCIENNES LA RHONELLE BP 10439 RUE RAOUL FOLLEREAU 59322 VALENCIENNES CEDEX		Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :	
A IDENTIFICATION ASS DES INDUSTRIES FERROVIAIRE NPDC 360 RUE MARC LEFRANCO Identification du destinataire 59300 VALENCIENNES			
651	309418	4 1 8 7 5 9 9 6 5 0 0 0 2 7	
Insp., IFU	N° dossier	N° Siret	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement : le téléphone:		B ACTIVITÉ Activités exercées (souligner l'activité principale) : Association Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)			
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %		42 572	Bénéfice imposable au taux de 15 %
		38 120	Déficit (report de la ligne XO du 2058 A ou 372 du 2033 B)
2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du tableau 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%	Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	Plus-values exonérées art. 238 <i>quinquies</i>
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2			
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines <input type="checkbox"/>	Zone franche Corse <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15%
Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).			
D IMPUTATIONS (cf. page 4)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)		Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	
E bis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES			
Pour les entreprises mono établissements et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (Chantiers, Missions,...), en cochant cette case vous êtes dispensé de déposer une 1330-CVAE. <input checked="" type="checkbox"/>			
Valeur ajoutée de référence 214 249			
Chiffre d'affaire de référence 445 264			
Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaire, se reporter la notice de la 1330-CVAE.			
Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr			
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> Nom, adresse, téléphone, télécopie : - Professionnel de l'expertise comptable : CHD COLAS ZA VAL PARK BP 10 004 CEDEX 9 59316 VALENCIENNES 03 27 46 01 96 - Conseil : - CGA : - N° d'agrément du CGA			
		À Valenciennes le 11/07/2011 Signature et qualité du déclarant Héric MANUSSET Directeur général	

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.